



L'UVSQ enquête chaque année les diplômés de Licence professionnelle sur leur devenir. Les emplois, les missions et les salaires 18 mois après, sont renseignés ici.







En général

L'UVSQ enquête par internet et par téléphone, chaque année, les promotions de Licence professionnelle, 12 mois et 18 mois après l'obtention de leur diplôme.

Cette enquête a pour objectifs :

- de répertorier et d'analyser les conditions d'insertion professionnelle,
- de repérer les parcours caractéristiques des débuts de carrière,
- d'établir un premier bilan du lien formation-emploi.

Ces données rendent compte de la situation des répondants diplômés de chacune des formations enquêtées. Elles doivent être considérées comme une description des situations plutôt que la mise en évidence de régularités statistiques.

Sont également disponibles : les fiches pour toutes les <u>spécialités de</u> <u>Licence professionnelle de 2022 à 2023</u> de l'UVSQ, enquêtées 18 mois après l'obtention de leur diplôme, les listes des <u>emplois</u>, <u>des missions</u> <u>et des salaires</u> des Licences professionnelles 2022 à 2023 et le devenir comparé des promotions 2022 et 2023.

■ POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez également les listes des précédentes promotions de Licence professionnelle de l'UVSQ (2011 à 2020), 30 mois après l'obtention de leur diplôme :

- ▶ des emplois, des missions et des salaires,
- ▶ des <u>devenirs comparés</u>.





Promotion 2022-23

■ Emplois et missions

Non indiqué, car aucun effectifs en emploi

■ Salaire net mensuel, avec majoration mensuelle* (primes, indemnités) - équivalent temps plein - *Avant imposition à la source

Non indiqué, car aucun effectifs en emploi

■ Majoration annuelle (primes, indemnités, 13ème mois, heures supplémentaires)

Non indiqué, car aucun effectifs en emploi



Promotion 2021-22

■ Emplois et missions

Assistant marketing * : Gestion de l'évènementiel et de la base de données, marketing client

* Emploi déjà occupé avant l'obtention de la LP

■ Salaire net mensuel, avec majoration mensuelle* (primes, indemnités) - équivalent temps plein - *Avant imposition à la source

Non indiqué, effectifs insuffisants

■ Majoration annuelle (primes, indemnités, 13ème mois, heures supplémentaires)

Non indiqué, effectifs insuffisants